CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDOLAS Procès-verbal du jeudi 25 mai 2023

<u>Présents</u>: Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Olivier BLOT, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Stéphanie DELEUZE, Loïc DUCROS, André FORGET, Jean-François THIBON, Valentin THIBON.

Absents excusés: Véronique BONNAURE, Michel DAYRE, Julien MAGNIN, Éric GARREL.

<u>Pouvoirs</u>: Véronique BONNAURE pouvoir à Loïc DUCROS, Michel DAYRE pouvoir à André FORGET

Avant d'ouvrir la séance, les conseillers municipaux ont rendu hommage à Hervé BLANCHON, ancien conseiller municipal et compagnon de Véronique BONNAURE conseillère municipale.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h30.

Désignation du secrétaire de séance : Loïc DUCROS.

Points d'information à ajouter sur l'appel d'offre de « La Ferme Pédagogique » et le lancement du marché.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu du conseil municipal du 07 avril 2023.

1. Budget Supplémentaire 2023 (délibération)

Délibération n° 230525-01 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. <u>Passage à la M57 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 (délibération)</u>

Délibération n° 230525-02 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Arrivée d'Alexandra AMIEL à 21h00

3. Renouvellement d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. (délibération)

Délibération n° 230525-03 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales (délibération)

Délibération n° 230525-04 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Aide communale pour le transport scolaire des enfants scolarisés au RPI du Chassezac

Conseil Municipal du jeudi 25 mai 2023

(délibération)

Délibération n° 230525-05 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Subventions aux associations (délibération)

Délibération n° 230525-06 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Création d'une association « Le Marché de Chandolas » (délibération)

Délibération n° 230525-07 adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Recensement des chemins ruraux

La loi « 3DS » permet aux communes de recenser ses chemins communaux après enquête publique, une commission serait utile pour en étudier l'intérêt.

9. Pastoralisme sur le territoire communal

Pour étudier l'impact du pastoralisme sur notre territoire (moutons, chèvres, bovins, ...), une consultation des propriétaires et des échanges avec les différents acteurs seront mis en place pour évaluer les possibilités : mobilité des troupeaux, parcage,

10. Navette marché du samedi matin aux Vans

Monsieur le Maire propose la mise en place d'une navette pour le marché des Vans les samedis matins. La commune de Chandolas pourrait s'associer à la convention déjà en place pour ce service à Berrias et Beaulieu.

Ce service est subventionné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coût par trajet $1,50 \in (3,00 \in AR)$.

Le conseil municipal se prononce favorablement à la mise en place de ce service.

11. Point ajouté- Appel d'offre de « La Ferme Pédagogique » et le lancement du marché

La phase consultative est fixée au 5 juin 2023.

L'aide attribuée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été confirmée lors de la signature du contrat Région du 12 mai 2023.

12. Actualité des syndicats

13. Point des commissions

La séance est levée à 23h00